

# Concours Photo

## Du 7 au 30 novembre 2021

### Termes et conditions

1) Le "Promoteur" est la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada dont le siège social est situé à l'adresse suivante : 450 rue Rideau, Ottawa, ON, K1N5Z4

2) Le concours est ouvert aux résidents des communautés francophones et acadiennes du Canada âgés de 18 ans et plus excepté les employés de la FCFA du Canada et leurs proches ainsi que toutes personnes en relation avec le jugement du concours.

3) Ce concours ne demande pas d'obligation d'achat.

4) En participant à ce concours, le participant accepte l'ensemble de ces termes et conditions.

5) L'accès au concours ainsi que la participation se font via l'adresse <https://forms.office.com/r/26Vq9TUG1d>

6) Le concours est limité à 3 soumissions de photos par personne. Si une personne participe au-delà, elle peut faire l'objet d'une disqualification.

7) La date de fin de participation est fixée au 30 novembre 2021 à 23h59 (HNE). Après cette date, les participations au concours ne seront pas comptabilisées.

8) Aucune responsabilité ne sera acceptée en ce qui concerne des participations non-reçues pour quelque raison que ce soit.

9) Les règles pour participer au concours sont les suivantes :

La photo illustrera la célébration de la diversité culturelle dans les communautés francophones et acadiennes. La photo sera utilisée pour l'affiche de la 10<sup>e</sup> édition de la Semaine, elle devra :

- être de bonne qualité ;
- être en couleur, sans retouche, ni filtre;
- mettre en évidence les personnes et non l'environnement;
- refléter la célébration, la joie d'être ensemble et la diversité ethnique ou culturelle.

Pour soumettre vos photos, l'obtention du consentement des personnes photographiées est obligatoire. Vous autorisez la FCFA du Canada à utiliser les photos à des fins de promotion de l'immigration et de la diversité.

Les photos doivent être enregistrées sous le format : « VotrePrénomNom\_nom de la ville \_ année » ou « nom de la ville\_ événement\_ année »

10) Le Promoteur se réserve le droit d'annuler ou modifier le concours ainsi que ses termes et conditions sans préavis en cas de circonstances ou problèmes majeurs hors de son contrôle. Les participants seront informés des changements éventuels dans le concours par le Promoteur.

11) Le Promoteur n'est pas responsable de la qualité et description des lots fournis aux gagnants par une tierce-partie impliquée dans le concours.

12) Le lot est un panier gourmand d'une valeur de 100 \$. Les éléments du panier gourmand sont sujets à disponibilité et le Promoteur se réserve le droit de substituer le panier identifié sur la photo par un autre de valeur identique sans préavis.

Le lot ne peut pas être perçus en argent comptant, de plus aucune alternative n'est offerte si le lot ne convenait pas. Le lot n'est pas transférable.

13) La personne gagnante sera définie par un jury sélectionné par le promoteur.

La personne gagnante sera notifiée par courriel dans un délai de 28 jours après la date de fin du concours. Si le gagnant ne peut pas être contacté ou ne répond pas au Promoteur dans un délai de 7 jours après l'annonce, le Promoteur se réserve le droit de retirer le lot du gagnant pour l'attribuer à un gagnant de substitution.

14) Le Promoteur informera le gagnant de la livraison de son lot.

15) La décision du Promoteur sur tous les aspects du concours est finale et aucune discussion ne sera entamée.

16) Le concours ainsi que ces termes et conditions sont régies par les lois Canadiennes et tout litige devra être sujet à une procédure judiciaire auprès des tribunaux établis au Canada.

17) Le gagnant accepte que sa participation, son nom et son image soient utilisés publiquement sur les supports du Promoteur. Toutes les données personnelles du gagnant ainsi que celles des autres participants ne seront utilisées qu'en accord avec la législation de protection des données en vigueur au Canada et ne seront en aucun cas transmises à une tierce-partie sans consentement préalable.

18) Le prénom du gagnant sera rendu public dans un délai de 28 jours après la date de fin du concours et le gagnant sera contacté par courriel par le promoteur.

19) Ce concours n'est pas sponsorisé, soutenu ou administré, ou associé avec, Facebook, Twitter et tous autres Réseaux Sociaux. Les informations sont uniquement transmises au Promoteur, et seront utilisées sous la Politique de Confidentialité disponible sur le site internet du Promoteur ou sur demande.